

## NOTE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME PLU

### Parcelle

Commune    TOULOUSE  
Référence cadastrale    31555 840 BK 339  
Adresse    69 ALL DE BELLEFONTAINE  
Superficie    2061 m<sup>2</sup>

## PLU

Bassin ou réservoir d'alimentation en eau potable - EP

Canalisation d'alimentation en eau potable - EP

Droit de préemption urbain renforcé - DPUR

Droit de préemption urbain simple - DPU

Espace d'application des dispositions liées au métro - EADM

Périmètre d'exclusion de l'application des dispositions en faveur de la mixité sociale - EMS

Servitude pour équipement public - SEP

Servitude pour équipement public\_parcelles concernées - SEP\_PARC

Servitudes relatives aux zones soumises au classement sonore des infrastructures de transports terrestres - ITT

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes de dégagement des aérodromes - T5

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques - PT1

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques - PT1

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques - PT1

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques - PT1

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes relatives au plan de prévention des risques liés au retrait-gonflement des argiles - PM1\_PPRNS

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat - PT2

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat - PT2

Source : PLUiH 16/03/2020\_Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat - PT2

Territoire de renouvellement urbain (Quartiers Prioritaires de la Ville) - HAB

Traitements des eaux usées - EU

Zonage du PLU - UI16C

Zone d'aménagement concerté - ZAC

Zone d'influence des stations de transports en commun - ZIS

Zone de réglementation des enseignes - ENSEIGNES

Zone franche urbaine - ZFU

- La présente note d'urbanisme constitue un simple document d'information, et ne peut donc être considérée ni comme une autorisation administrative, ni comme un certificat d'urbanisme.

- Les Servitudes d'Utilité Publique, dont l'exhaustivité et la fiabilité ne peuvent être garanties, sont consultables sur le Geoportail National de l'Urbanisme, ou directement auprès du gestionnaire de chaque servitude.

- Seul le dossier papier déposé en Préfecture est opposable. Le duplicata du dossier est consultable au siège de Toulouse Métropole.